Prévention et sécurité

Habilitation Electrique BR - Recyclage

2 jours (10 heures et 30 minutes)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Etre capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Identifier les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique et intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pré-requis

- Personnel sachant lire et écrire, maîtrisant les 4 opérations mathématiques
- Connaissance de base en électricité ou bonne expérience professionnelle

Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Personnel électricien (ou non) devant effectuer des travaux, des dépannages, des consignations ou des opérations spécifiques sur des ouvrages électriques en basse tension

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation des acquis tout au long de la formation :

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme

Programme de formation

1. TRONC COMMUN

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Contacts

Notre centre à **Mérignac**
14 rue Euler
33700 MERIGNAC
05 57 92 22 00
contact@afib.fr

Notre centre à **Périgueux**
371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
05 64 31 02 15
contact@afib.fr

- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
  - reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
  - identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
  - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
  - différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
  - analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
  - identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
  - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
  - assurer la surveillance électrique de l'opération
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
  - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

2. BR – Intervention BT générales

- Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
  - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
  - respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique
  - rendre compte de son activité
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT :
  - identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.) :
  - rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
  - organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT
  - éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.)
  - respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
  - réaliser les opérations de consignation
  - identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
  - effectuer une opération de dépannage
  - effectuer une opération de mesurage et essai
  - réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
  - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Validation :
Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence et d'une évaluation dans les conditions définies par la NF C 18-510 permettant à l'employeur de décider ou non d'habiliter l'opérateur